



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/11/2011

L'an deux mil onze, le 18 novembre, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique à 20h30

•Personnes présentes :

Martine SOREL Maire, Laurent DESCHAMPS, Martine DELILLE Adjoint, Philippe BOUILLETTE, Olivier ROUSSELET, Lydia MILCZAREK, Patricia DEHANT, Barbara DESLAVIERE, Valérie GAUTROT

•Personnes excusées : Claudine ERNOTTE (pouvoir)

Lydia MILCZAREK a été nommée secrétaire de séance.

•Décision modificative M49:

Suite au courrier de la Préfecture concernant le poste « Dépenses imprévues » du BP M49, demandant la répartition de la somme affectée (11 949.77 €).

Madame le Maire propose de verser 4 679.56€ au 2158 au titre de l'amortissement de l'étude affermage de 2006 correspondant à 5 années soit de 2007 à 2011 ; et 7 270.21€ au 615 « entretien et réparation ».

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la décision modificative concernant la répartition de ces sommes.

•Décision modificative 1^{ère} échéance tracteur

La première échéance du tracteur (coût total du tracteur 40 664€ TTC) devant être prélevée courant décembre pour un montant de 7 075.40€ réparti comme suit 6 981.55€ au compte 1641(pour la partie capital) et 93.85€ au compte 66111 (pour la partie intérêts). Il convient donc de procéder à une décision modificative afin d'affecter ces sommes aux comptes concernés par le débit du compte dépenses imprévues 022.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité des présents cette décision.

•Décisions modificatives répartition du solde du compte dépenses imprévues 022 du budget de la commune

Suite au courrier de la Préfecture concernant le poste « Dépenses imprévues » du BP de la Commune, demandant la répartition de la somme affectée (31 724.60 € déduction faite de l'échéance du tracteur).

Il a été décidé à l'unanimité de répartir cette somme comme suit :

- 21 000€ au compte 2152 Installation de voirie
- 1 000€ au compte 6411 Rémunération du personnel
- 2 200€ au compte 2131 Bâtiments publics
- 3 333€ au compte 739116 Reversement sur impôts et taxes
- 3 667€ au compte 61523 Entretien voies et réseaux

•Subvention DOMI'VIE

Madame le Maire fait lecture d'un courrier de demande de subvention de l'association DOMI'VIE qui a livré 361 repas en 2010 sur la commune.

La subvention demandée est de 179 € (0.20€ par 352 habitants soit 70.40 € + 0.30 € par repas soit 108.30 €)

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte de subventionner cette association et souhaite que cette somme soit imputée au compte« AIDES AUX FAMILLES » du CCAS.

Une convention de service de proximité est établie entre l'association et la collectivité.

•Demande d'affiliation de la commune de Corbeille Essonnes au CIG

Madame le Maire fait lecture d'un courrier émanant du CIG pour la demande d'affiliation volontaire du Président de la Caisse des Ecoles de Corbeille Essonnes.

Après en avoir délibéré le Conseil ne fait pas opposition à cette adhésion qui fera l'objet d'une délibération.

•Stationnement VAUMION

Compte tenu de la vitesse excessive de certains automobilistes et des problèmes de stationnement constatés sur le village, un groupe de travail composé de Messieurs Laurent DESCHAMPS, Olivier ROUSSELET et WARIN, et Mesdames Lydia MILCZAREK, Barbara DESLAVIERE et Martine SOREL propose dans un premier temps de rédiger le texte d'une enquête qui sera diffusée aux habitants, première réunion prévue le vendredi 2 décembre.

•Point sur la Commission travaux

Laurent DESCHAMPS indique que :

- la Lyonnaise des Eaux procédera dans les jours qui viennent au remplacement de tuyauteries en plomb chez certains habitants.
- il est prévu de remplacer des canalisations défectueuses Grande Rue d'Ambleville.
- suite à l'affaissement de la chaussée au dessus du Rû Toussaint à l'entrée du Vaumion, l'entreprise ATC doit faire des sondages avant intervention.
- « le tracteur nouveau est arrivé », nous allons l'équiper d'une bennette neuve coût 390 € TTC.

•Point sur la Commission animation

Patricia DEHANT :

- indique que quelques habitants de Montreuil sur Epte nous accompagneront à Reims le dimanche 27 novembre.
- indique également que tout est prêt pour la **Fête de Noël du 4 décembre**.

A la demande de Madame le Maire, la Commission animation est chargée d'organiser une sortie courant mai-juin pour les jeunes du village quelques pistes sont déjà étudiées, à suivre....

Questions diverses

-Mise en sécurité du car scolaire

Suite à l'intervention du Préfet de la Région Ile de France et du Cabinet de Monsieur le Président de la République, Madame le Maire a reçu Messieurs MOREAU et GRAU de la Direction Départementale du Territoire puis Messieurs GAUTHIER et DANTON architectes du PNR, à suivre.....

-Distribution du courrier

Suite aux problèmes de courrier constatés sur de nombreuses communes, Monsieur Philippe TISSIER Directeur de l'Union des Maires du Val d'Oise a adressé un courrier au responsable de la Poste.

-Date des vœux du Maire : **le dimanche 8 janvier 2012 à 16h**. Pour ceux qui en avaient été empêchés l'an dernier l'expo photos d'Ambleville d'hier à aujourd'hui sera de nouveau proposée, nous accueillerons également les peintures « vexinoises » de Monsieur SEIICHI

Date du prochain Conseil : le 20 janvier 20h.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22H30.

Le Maire, Martine SOREL



N'oubliez pas

Dimanche 11 Décembre à 16h en l'église d'Ambleville
Concert de Noël par la chorale « Ma Joie Chante »
Entrée Libre et l'église sera chauffée !



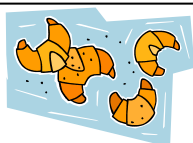
Infos diverses

Le SMIRTOM nous informe que de faux éboueurs se présentent dans certaines communes pour les étrennes de fin d'année.

Nous vous rappelons que seuls les équipages de SEPUR peuvent se présenter pour les calendriers et les étrennes, ils sont munis d'un certificat de travail et d'une pièce d'identité.

N'hésitez pas à leur demander ces justificatifs lors de leur passage.

Les pompiers doivent être en tenue et vous connaissez les facteurs.
Soyez vigilants.



TELETHON Samedi 3 décembre

Vente de croissants à partir de 8h30 et
karaoké au Foyer à partir de 20h.
Venez nombreux !